

LE BUDGET 2007

Le 29 mars, le Conseil Municipal a adopté le budget communal 2007.

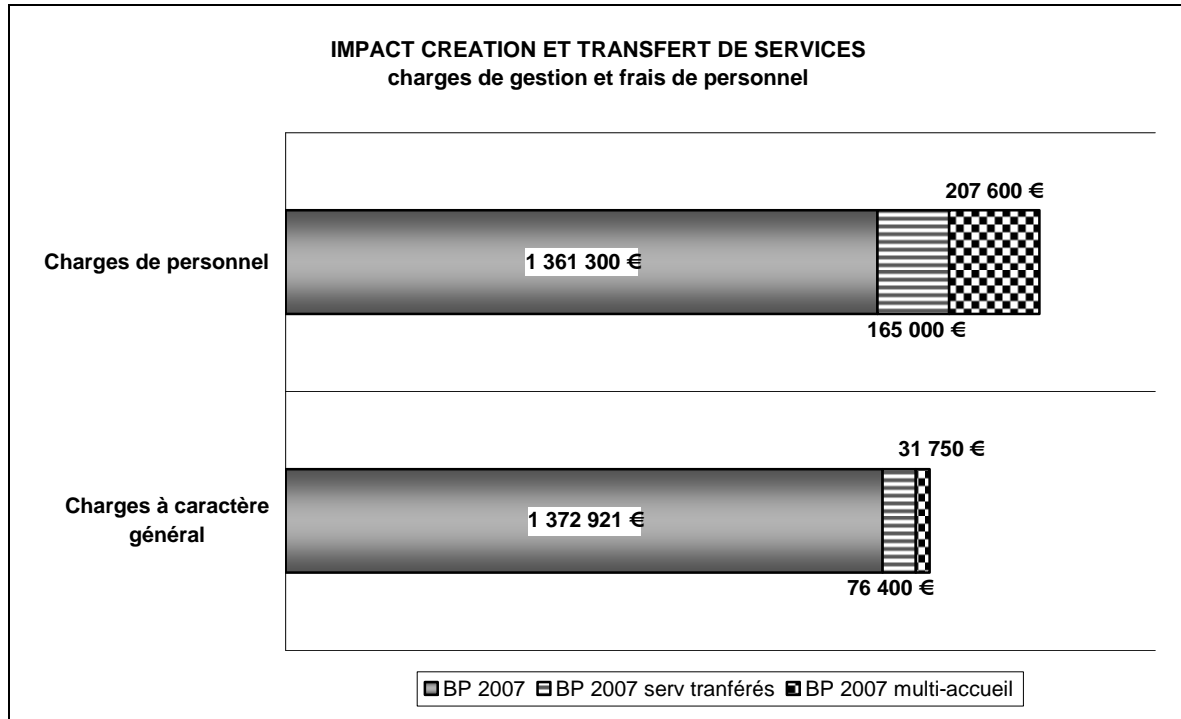
En fait, il faut dire les budgets dans la mesure où la loi oblige à séparer du budget dit « général » :

- le budget « Lotissements », qui enregistre les opérations communales ;
- le budget « Activités Economiques » qui comprend les quelques bâtiments que la commune loue (notamment au CAT, à la médecine du travail et à la CCL) ;
- le budget « Assainissement » qui finance les infrastructures d'assainissement (réseaux + station d'épuration).

QUOI DE NEUF CETTE ANNEE ?

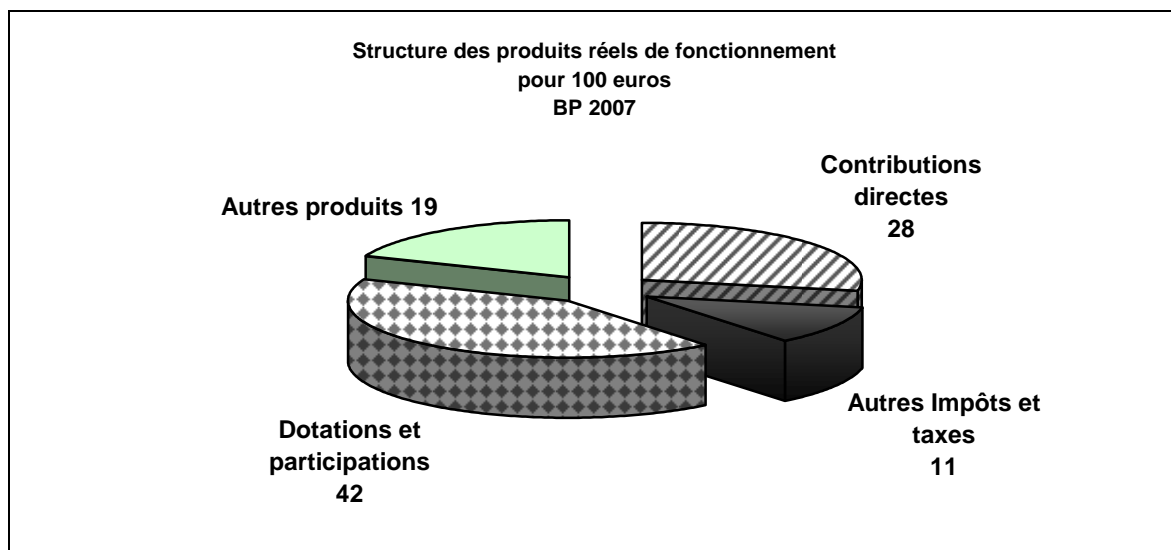
Au niveau du fonctionnement, 2007 est marquée par :

- le transfert des services Enfance et Jeunesse du CCAS vers la commune. Cette opération est neutre au final entre les 2 budgets ;
- l'ouverture prochaine de la Maison de l'Enfance qui entraîne l'embauche de personnel, notamment pour la petite enfance.



Bien entendu, en parallèle, la commune engrange les recettes liées à ces activités de la part des usagers mais aussi des organismes sociaux (CAF en particulier). Par ailleurs, elle continue de bénéficier des recettes supplémentaires :

- de la part de l'Etat du fait du recensement complémentaire ;
- des nouveaux habitants qui contribuent au travers de la taxe locale d'équipement et des impôts locaux.



Comme tous les ans, **les investissements** couvrent tous les achats nécessaires à satisfaire au mieux les besoins de la population (voirie, ...). Parmi les opérations importantes, sont prévus cette année :

- Le transfert des services techniques communaux dans l'ancienne usine « Charles Frères ».
- Le déplacement de la gare routière des scolaires.
- L'équipement intérieur et les abords de la Maison de l'Enfance.
- L'agrandissement de l'école maternelle publique.

INVESTISSEMENTS 2007	Budget 2007	Subventions	FCTVA	Commune
Extension maternelle publique	334 900	80 500	51 846	202 554
Aménagement gare routière	218 400	30 600	33 811	153 989
Acquisitions foncières	200 000			200 000
Restructuration bâtiment industriel	194 800		30 154	164 646
Materiels et mobiliers des services	160 700		24 780	135 920
Maison de l'enfance	158 620	136 555	22 065	0
Voirie rurale 2007	90 800	12 250	14 047	64 503
Travaux dans bâtiments divers	74 900	3 457	11 586	59 857
Réseaux divers	63 600	4 760	7 200	51 640
Colombarium cimetière	62 500		9 666	52 834
Voirie urbaine 2007	41 400		4 857	36 543
Install voirie, mobilier, matériel signalisatio	39 850		6 159	33 691
Etudes	32 400		5 015	27 385
Plantations et aménagements	23 500	5 000	3 636	1 364
Aire de jeux TKK	20 500	6 145	3 174	11 181
Aménagement de terrains	14 300		2 198	12 102

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2007 :

Comme promis lors de la mise en place du PLU en 2005, les réalisations de cette année vont être intégralement payées par l'autofinancement dégagé par le budget et par les excédents des lotissements communaux. Il n'y aura donc pas de recours à l'emprunt pour les investissements 2007.

AUTRE FAIT MARQUANT : LES NOUVEAUX LOTISSEMENTS

Le Conseil Municipal a décidé l'année dernière la réalisation de 2 lotissements communaux : Kercharette 2 et La Madeleine.

Les travaux de viabilisation doivent commencer avant l'été et la mise en vente des lots pourra intervenir simultanément. Ce sont ces 2 opérations qui vont éviter d'avoir à emprunter et permettre également de réaliser la voie de liaison entre le secteur de Quénéah Gwen et la route du Pont du Loc'h.

RAPPEL : LES TAUX D'IMPOSITION STABLES DEPUIS 2002

Précision concernant les taxes foncières et taxes d'habitation, le Conseil Municipal a décidé, comme les années précédentes, de ne pas augmenter leurs taux.

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	13,16%
Taxe foncière bâtie	19,66%
Taxe foncière non bâtie	52,39%

Rendez-vous aussi dans le prochain numéro du Grégamiste début juillet pour d'autres détails.